

# Perturbations majeures : Examen de la littérature

**La littérature existante fait ressortir les principales caractéristiques et les facteurs de causalité des émeutes carcérales historiques; d'autres recherches sont nécessaires pour explorer les perturbations majeures dans les contextes carcéraux contemporains.**

## Pourquoi nous avons effectué cette étude

Bien que leur nombre soit relativement faible, les perturbations carcérales majeures sont des indicateurs clés du rendement correctionnel. Le SCC définit une perturbation majeure comme des incidents attribuables à un détenu qui provoquent la perturbation des activités quotidiennes pour l'ensemble ou une partie importante de la population carcérale, comme les émeutes et la saisie d'unités par des détenus (Service correctionnel du Canada, 2016). Afin de mieux comprendre les causes et les caractéristiques des perturbations majeures, nous avons effectué un examen de la littérature en nous concentrant tout particulièrement sur les émeutes carcérales.

## Ce que nous avons fait

Nous avons effectué une recherche par mots-clés dans des bases de données universitaires et des moteurs de recherche et examiné la section des références afin de cerner un corpus de documents à examiner. Nous avons analysé la littérature en procédant à une analyse approfondie du contenu, en misant tout particulièrement sur les idées théoriques concernant les causes et les caractéristiques des perturbations majeures.

## Ce que nous avons constaté

La littérature sur les perturbations carcérales est marquée par des incohérences sur le plan des définitions et des concepts. Les termes « émeute », « perturbation majeure » et « incident majeur » tendent à être utilisés de manière interchangeable, et la littérature se concentre presque exclusivement sur les émeutes. Par ailleurs, il n'y a pas de définition unique de ce qui constitue une perturbation majeure (Adams, 1994) et il n'y a pas de consensus par rapport à ce à quoi correspond une émeute carcérale (Boin & van Duin, 1995). Malgré tout, certaines caractéristiques se manifestent entre des définitions distinctes, dont : l'implication de multiples participants (action collective), une perte de contrôle en établissement, le fait que l'incident se produise sur une certaine période et le fait que l'incident entraîne des conséquences importantes (p. ex. violence, dommages matériels).

Les explications causales ont tendance à miser sur le rôle des facteurs structurels pour précipiter les émeutes. Parmi ceux-ci, les facteurs environnementaux prédisposants; un incident catalyseur; les perceptions de privation par les détenus; des éclatements dans les systèmes de pouvoir/de contrôle social; et un changement soudain dans les mécanismes de contrôle. Certaines explications reconnaissent aussi des facteurs individuels (p. ex. les caractéristiques des détenus, le profil de la population carcérale) comme des facteurs de causalité.

La recherche donne également à penser que les émeutes carcérales sont multidimensionnelles, plusieurs forces se chevauchant pour perturber l'établissement (Carrabine, 2005). Par conséquent, on gagne à utiliser de façon intégrée les cadres explicatifs (Martin & Zimmerman, 1990).

La littérature existante sur les perturbations carcérales n'est pas récente; elle porte principalement sur les émeutes carcérales historiques ou leur histoire. De plus, la recherche existante provient principalement des États-Unis, et celle sur les principaux incidents attribuables à des détenus dans des établissements canadiens est limitée, voire inexistante.

## Ce que cela signifie

Puisque les conditions sociales en établissement varient au fil du temps et selon le contexte, une recherche à jour devrait refléter le contexte carcéral canadien actuel, y compris la hausse des groupes menaçant la sécurité, le vieillissement de la population carcérale et les changements marqués dans la culture carcérale (p. ex. McKendy & Ricciardelli, 2019). D'autres travaux empiriques et théoriques sont également nécessaires afin de discerner et de comprendre les types distincts de perturbations majeures dans le but d'élargir les connaissances actuelles au-delà des incidents d'émeutes carcérales.

## Bibliographie

- Adams, R. (1994). *Prison riots in Britain and the USA* (2<sup>e</sup> édition), Londres, MacMillan Press.
- Boin, A. et van Duin, M. J. (1995). « Prison riots as organisational failures », *The Prison Journal* 75(3), 357-379.
- Carrabine, E. (2005). « Prison riots, social order and the problem of legitimacy », *British Journal of Criminology*, 45(6), 896-913.
- Service correctionnel du Canada. (2016). *Directive du commissaire 568-1, Consignation et signalement des incidents de sécurité*. Ottawa (Ont.), Service correctionnel du Canada.
- Martin, R et S. Zimmerman (1990). « A typology of the causes of prison riots and an analytical extension to the 1986 West Virginia riot », *Justice Quarterly*, 7(4), 711-737.
- McKendy, L. et R. Ricciardelli (2019). « Prison Culture », dans M. Deflem (dir.), *The Handbook of Social Control* (293-304), Hoboken (NJ), Wiley-Blackwell.

## Pour de plus amples renseignements

Stanley, D., L. McKendy et S. Biro (2020). « Perturbations majeures : Examen de la littérature » (Rapport de recherche R-427). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.